

**Objet :** Stage d'immersion linguistique à Saint-Vith du 3 au 12 août 2009

**Réseaux :** Tous réseaux

**Niveaux et services :** *FOND (PR. Ord.) et SEC (Ord)*

**Période :** année scolaire 2007-2008

- Les Chefs des établissements des enseignements fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française.

**Pour information :**

- Les pouvoirs organisateurs ;
- Les inspecteurs de l'enseignement.

**Autorités :** *Adm. gén.*

**Signataire(s) :** *Jean-Pierre HUBIN*

**Gestionnaires :** *Service de l'Administrateur général (AGERS) : cellule relations internationales*

**Personne(s)-ressource(s) :** *Gérard DONY (tél. : 02/690.80.28, courriel: gerard.dony@cfwb.be)*

**Référence facultative :**

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** - texte : 2p. - annexe :1

**Téléphone pour duplicata :** 02/690.80.28

**Mots-clés :**

Bruxelles, le 18 mars 2009

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,

**OBJET : Apprentissage de l'allemand comme première langue étrangère  
Stage d'immersion linguistique à Saint-Vith du 3 au 12 août 2008  
réservé à 75 élèves de 6<sup>ème</sup> primaire et 75 élèves du 1<sup>er</sup> degré de  
l'enseignement secondaire**

Dans un monde où la mobilité des personnes est devenue un impératif, la connaissance des langues étrangères apparaît plus que jamais comme une priorité.

Priorité essentielle pour la construction européenne mais aussi pour l'épanouissement individuel.

Pratiquer une langue étrangère et surtout celle du voisin c'est :

- connaître et comprendre sa culture ;
- s'ouvrir des potentialités sociales et économiques.

Une habitude en Communauté française fait que dès l'entrée dans l'enseignement secondaire, l'anglais ou le néerlandais sont choisis ou proposés comme première langue étrangère. Si ces deux langues constituent une réalité presque incontournable, elles ne peuvent se développer au détriment d'autres langues telle que la langue allemande qui est, comme vous le savez, la troisième langue nationale de notre pays.

L'importance de l'allemand dans le monde économique est bien réelle car l'Allemagne est le second partenaire commercial de la Wallonie. Cet argument montre que tout diplômé, de quelque niveau que ce soit, ayant une bonne connaissance de l'allemand aura de réelles chances de trouver un emploi.

Une politique volontariste d'apprentissage de cette langue a vu le jour, dans l'enseignement secondaire, depuis six ans et s'amplifiera très certainement au cours des prochaines années.

Tenant compte de ces réalités et en adéquation avec la politique actuelle de l'enseignement, les Communautés française et germanophone proposent un stage en immersion linguistique à 75 élèves qui termineront la 6<sup>ème</sup> primaire en juin prochain

De plus, vu le succès sans cesse croissant de cette initiative, les dites Communautés ont décidé d'ouvrir le stage à 75 jeunes fréquentant le premier degré de l'enseignement secondaire.

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription au stage.

La date limite d'inscription est fixée au 25 mai 2009

Ce séjour se déroulera du 3 au 12 août 2009 à l'internat de la Communauté germanophone, de Saint-Vith dont l'adresse vous sera communiquée ultérieurement.

Organisation générale du séjour :

- accueil des participants le lundi 3 août à 15 heures ;
- prise en charge des participants par l'équipe pédagogique bilingue ;
- chaque matinée sera consacrée à l'étude de la langue allemande tandis que les après-midi seront réservés à des activités culturelles, ludiques ou sportives adaptées à l'âge des enfants ;
- des excursions et des activités sont prévues en Communauté germanophone.

La participation aux frais est de 180 €par enfant.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur Edgar HUNGS (Tél : 087/59.63.84 ou Email : e.hungs@aebp.be), coordonnateur du projet en Communauté germanophone.

Je souhaiterais vivement que vous fassiez passer rapidement cette information auprès des parents, et vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, à l'assurance des mes sentiments les meilleurs.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**

# BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE STAGE DE SAINT-VITH

3 au 12 août 2009

NOM : .....

PRENOM : .....

NE(E) LE : ..... M  F

RUE : ..... N° ..... Boite : .....

CODE POSTAL: ..... LOCALITE : .....

TEL : : ..... G.S.M. : .....

ECOLE PRIMAIRE FREQUENTEE: .....

ECOLE SECONDAIRE FREQUENTEE : .....

ANNEE D'ETUDES (uniquement pour l'enseignement secondaire) : .....

## PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM : .....

RUE : ..... N° ..... Boite : .....

CODE POSTAL: ..... LOCALITE : .....

TEL : : ..... G.S.M. : .....

Remarque(s) éventuelle(s) :

.....  
.....

En cas d'allergie ou de précautions médicales particulières à prendre, veuillez joindre un mot séparé.

**FORMULAIRE A RENVOYER A :**

Monsieur Edgar HUNGS  
Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens  
Abteilung Unterricht und Ausbildung  
Gospertstrasse 1 – 4700 EUPEN  
Tél : 087/596300 – Fax : 087/556474  
Email : [e.hungs@aebp.be](mailto:e.hungs@aebp.be)